



Une nouvelle inscription est obligatoire pour bénéficier de la campagne d'hiver 2023-2024

Les INSCRIPTIONS se font les après-midis de 13h à 17h

- Les lundis 6/11 et 13/11
- Les mardis 7/11 et 14/11
- Le jeudi 9/11
- Les Vendredis 10/11 et 17/11

Pour les inscriptions, **se munir**

de papiers d'identité et (ou) livret de famille

- **des documents justificatifs des ressources du foyer** en particulier :
 - bulletins de salaire, indemnités maladie ou chômage
 - documents CAF
 - avis d'imposition
- **des documents justificatifs des dépenses** en particulier :
 - quittance de loyer avec les charges pour les locataires
 - échéancier de crédit et taxe foncière pour les propriétaires
 - factures d'eau, électricité, chauffage pour l'année
 - échéancier d'endettement ou notification de surendettement

La campagne d'hiver se déroulera à partir du Mardi 21 Novembre 2023

DISTRIBUTION ADULTES et Bébés :

- Les mardis après-midi de 13 h à 17 h 30
- Les vendredis après-midi de 13 h à 16 h 30